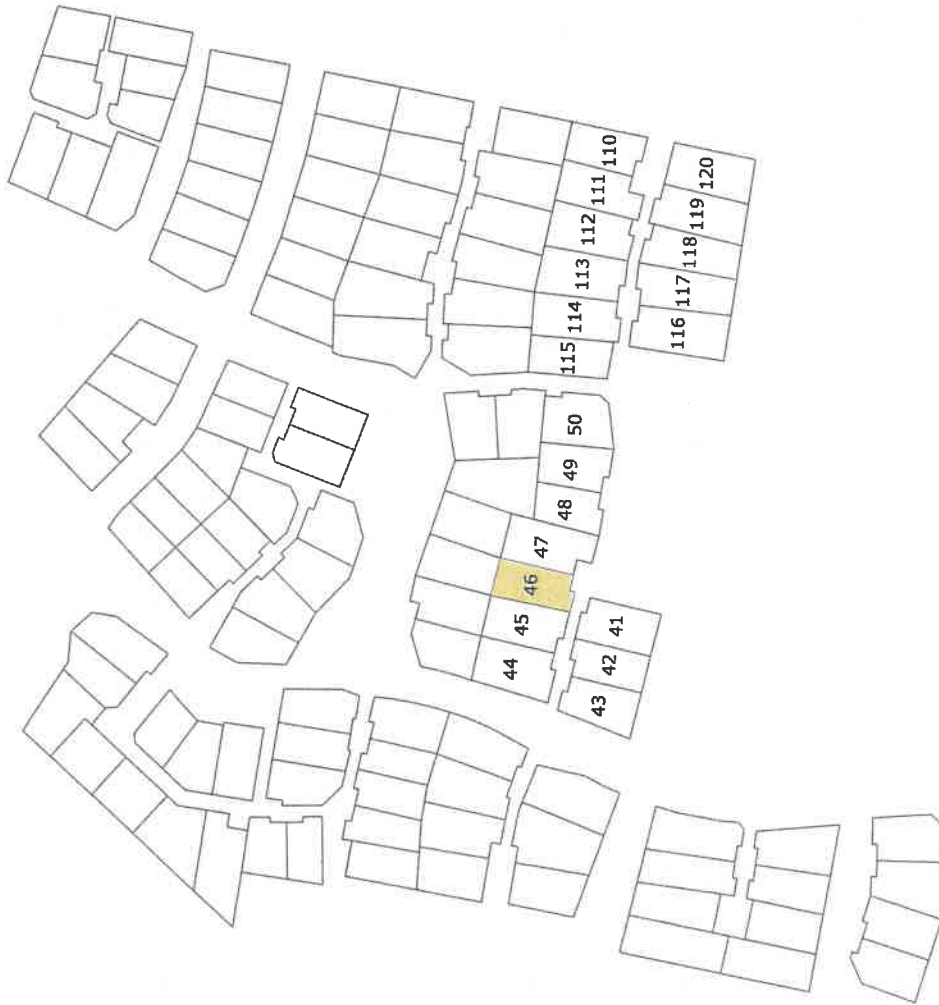


Lotissement LA GAILLARDIERE II

Plan de composition



Echelle : 1 / 2000

Cabinet LOISEAU - SELARL de Géomètres-Experts

Siège Social
1bis rue Gresset - BP 52
72002 LA FLECHE Cedex
Tél.: 02.43.480.680

Bureau secondaire
16 avenue Jean Jaurès
72500 Montval sur Loir
Tél.: 02.43.44.21.22

Bureau secondaire
13 bis, rue Jean Grémillon
72000 LE MANS
Tél.: 02.43.23.38.10

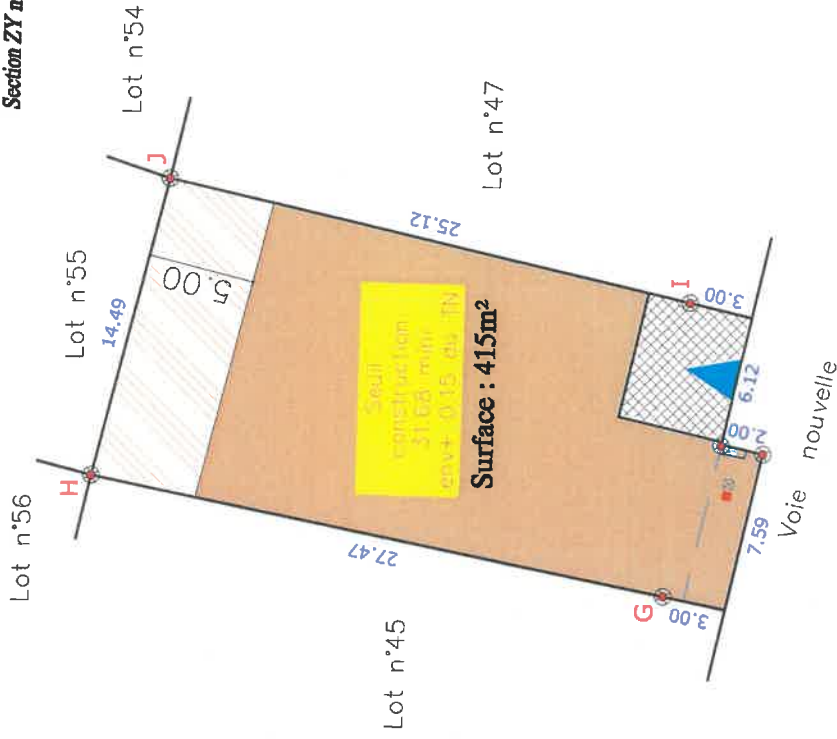
contact@cabinelloiseau.com



DEPARTEMENT DE LA SARTHE VILLE DE LA FLECHE Lotissement "La Gaillardière II" Lot n° 46

PLAN MASSE

Section ZY n° 561



	Borne OGE plaqueette		Emprise inconstructible
	Borne OGE ancienne		Emprise constructible primaire
	Eau usées		Emprise constructible secondaire
	Eau pluviales		Marges de retrait minimum de 2,00m pour la construction principale
	Muret technique (AEP, Téléphone, GAZ, Basse Tension)		Côte de retrait définissant les emprises constructibles
	Côte de retrait au moins égale à la demi-hauteur du bâtiment mesurée à l'égout du toit avec un minimum de 3m		Accès imposé 6,00x5,00m
	Accès glissant 6,00x5,00m		Côte de seuil projeté (+7cm/niveau le plus haut de l'écobé)

Seuil construction "mini" en + de 7cm

N.B.: Les indications techniques et réglementaires ont été transmises par PAYSAGE CONCEPT (d'après le plan: P.A.MAJ 8 Juillet 2016)

Dressé par le Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres-Experts
Soussigné à LA FLECHE le 17 Juillet 2019
Référence = GL/2019/21065

Ville de LA FLECHE
LOTISSEMENT « La Gaillardière II » - Tranche 3
LOT n° 46

SARTHE HABITAT vend le lot n° 46 d'une superficie réelle de 415 m², joignant :

- au Nord, le futur lot n° 55,
- à l'Est, le lot n° 47,
- au Sud, la voie nouvelle,
- à l'Ouest, le lot n° 45.

Il est cadastré de la manière suivante :

Section ZY n° 561 « La Gaillardière II » Surface réelle..... **415 m² (4 a 15 ca)**

SUIVANT D.A. n° 3762 M vérifié et numéroté au Cadastre du MANS (72) le 09 Juillet 2019

DELIMITATION

D'une façade de :

- 15.71 m (7.59 + 2.00 + 6.12 m) en bordure de la voie nouvelle,
- 14.49 m en bordure du futur lot n° 55,

Il est délimité comme suit :

1. avec le lot n° 47 par la ligne droite IJ matérialisée comme suit :
 - au point I, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point J, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure des futurs lots n° 54/55, à 25.12 m de la borne I.
2. avec le lot n° 45 par la ligne droite GH matérialisée comme suit :
 - au point G, par une borne O.G.E. plaquette située à 3.00 m en retrait de la voie nouvelle,
 - au point H, par une borne O.G.E. plaquette située en bordure des futurs lots n° 56/55, à 27.47 m de la borne G.

Cabinet LOISEAU
SELARL de Géomètres Experts
1 bis rue Gresset - 72200 LA FLÈCHE
☎ 02 43 480 680
contact@cabinetloiseau.com

Fait à LA FLECHE, le 17 Juillet 2019

N° Inscription OGE : 5015
424 490 027 RCS LE MANS

